



Société Alpine de Protection de la Nature

*Association agréée au titre de la protection de l'environnement*

*Pour le département des Hautes-Alpes depuis le 14/05/1981*

---

## **Communiqué de presse du 04 septembre 2015**

### **Les loups dans les Hautes-Alpes**

Depuis près de vingt ans, le retour du loup est effectif dans les Hautes-Alpes.

C'est un signe de la dynamique écologique favorable des écosystèmes naturels et des espaces ruraux de nos montagnes. La présence de cette espèce emblématique est l'un des rares signaux positifs pour les équilibres écologiques de nos territoires. Le loup est une espèce protégée en France et en Europe. Nous nous devons d'en assurer la préservation à l'instar de ce que nous demandons aux populations concernées par les tigres, les lions... sur d'autres continents.

Pour autant la présence de loups dans les espaces exploités par le pastoralisme constitue une source de difficultés qu'il faut prendre en compte. Les élevages sont victimes de la prédation exercée par les loups. Le désarroi des éleveurs et des bergers est tout à fait réel et compréhensible ; il ne doit pas être négligé.

La SAPN a été victime d'une manifestation violente à l'automne 2013 à Gap (saccage de la devanture du local, dépôt de brebis mortes, insultes...) de la part des syndicats professionnels agricoles.

L'association a néanmoins fait le choix du dialogue. Elle a organisé en octobre 2014 un colloque au cours duquel les associations de protection de la nature et de l'environnement et les organisations professionnelles agricoles ont échangé (malgré l'absence remarquée de l'Etat et des élus) sur le sujet du loup avec calme et respect des uns et des autres.

Le Groupe de travail constitué à cette occasion a poursuivi son travail et facilité les échanges. Il a reçu le soutien du Conseil régional et de l'Etat. Trois réunions de travail et une visite d'un alpage ont été organisées ces derniers mois.

Les organisations professionnelles agricoles avaient souscrit à notre proposition de poursuivre le dialogue.

Pour autant, à l'exception de la Confédération paysanne, aucune d'entre elles n'a répondu à nos invitations. Les gestionnaires d'espaces protégés (Parc national et Parcs naturels régionaux) ont également décliné nos invitations.

Certaines organisations professionnelles agricoles font le choix de la violence en poursuivant l'organisation de manifestations dont les excès ne nous semblent pas acceptables. Depuis quelques semaines l'abandon sur la voirie publique des carcasses des brebis victimes des loups est une autre forme de violence que nous ne pouvons pas accepter.

Les interventions contre les loups sont nécessaires s'ils portent atteinte de manière insoutenable aux exploitations touchées par des attaques ; La SAPN ne s'oppose pas aux tirs de défense ni même aux tirs de prélèvement dès lors que ces actions sont fondées et encadrées. Mais elle ne peut pas accepter les destructions qui ne répondent pas à des situations dans lesquelles toutes les autres alternatives, et notamment les dispositifs de protection, n'ont pas été mises en œuvre. La SAPN n'accepte pas non plus que les loups puissent être détruits dans le cadre d'actions de chasse ramenant le loup au statut d'espèce nuisible (au sens réglementaire du terme) et ouvrant la voie à tous les excès incontrôlables, involontaires ou non.

La SAPN regrette beaucoup ces choix : manifestations et violences pour les uns, absences et silences pour les autres, opportunités politiciennes et démagogiques pour d'autres encore. Ils génèrent partout frustrations, défiances et violences.

La SAPN pense que seuls les échanges et le dialogue permettront de dégager à terme des solutions pour le maintien indispensable de l'élevage dans nos montagnes. Le pastoralisme fait partie intégrante et entière de notre patrimoine tant économique que culturel, écologique et paysager.

Mais elle rappelle à cette occasion que les pertes engendrées par les attaques des loups sur les troupeaux ne peuvent à elles seules conduire à la disparition de l'activité pastorale. Le contexte économique national et international, les choix économiques faits tant par nos élus que par les responsables professionnels agricoles nationaux et européens sont une menace bien plus forte pour l'élevage en montagne. Nous devons tous travailler ensemble pour le maintien du pastoralisme extensif dans les Hautes-Alpes et plus largement dans toutes les Alpes du Sud.

**La Société alpine de Protection de la Nature (SAPN)**

Contacts : Hervé Gasdon 06 32 64 78 56

Bernard Patin 06 95 90 92 68